

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>20.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Gerber, Jacques (JU, fdp/plr), Jura</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Porcellana, Diane  
Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Jura, 2015 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Föderativer Aufbau	1
Jurafrage	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	1

# Abkürzungsverzeichnis

**HJB** Hôpital du Jura bernois

---

**HJB** Hôpital du Jura bernois

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Föderativer Aufbau

#### Jurafrage

INTERKANTONALE ZUSAMMENARBEIT  
DATUM: 15.05.2017  
KAREL ZIEHLI

Dans le cadre de la votation sur le changement d'appartenance cantonale de la ville bernoise de Moutier, **l'hôpital prévôtois est source de conflits**. En effet, en tant qu'employeur de première importance dans cette région-ci du Jura bernois – 330 personnes y sont employées – toute décision quant à son avenir pourrait avoir une influence significative sur le vote du 18 juin 2017. En cas de changement cantonal, le gouvernement bernois exclut toute possibilité de planification hospitalière commune, ainsi que toute ouverture de l'actionnariat de l'Hôpital du Jura bernois (HJB) – le canton de Berne étant actionnaire à 100%.

De plus, le canton du Jura s'est plaint, auprès de la conseillère fédérale en charge du bon déroulement du scrutin, Simonetta Sommaruga, ainsi qu'auprès du canton de Berne, des agissements des responsables de l'hôpital. Le conseiller d'Etat jurassien Charles Juillard (JU, cvp/pdc) remet en question l'engagement de ces derniers, qui ont fait part – par l'envoi de lettres et de publication d'annonces – de leurs inquiétudes quant aux incertitudes qu'un changement de canton pouvaient impliquer. Ces propos ont poussé le conseiller d'Etat jurassien à dire qu'il s'agissait d'une prise de position claire en faveur du maintien de la cité prévôtoise au sein du canton de Berne. Anthony Picard, le Président du Conseil d'administration de l'hôpital en question, justifie ses craintes par la proximité de l'hôpital de Delémont – 15 kilomètres séparent les deux sites – qui est également actif dans les soins aigus. Il redoute qu'en cas de changement cantonal, l'hôpital de Moutier ne soit amputé d'une partie de ses services. En réponse à ces propos et actions, le ministre jurassien de l'économie et de la santé, Jacques Gerber (JU, fdp/plr), a tenu à préciser que la feuille de route pour cette votation n'incluait pas la négociation des futures prestations de cet hôpital en cas de changement cantonal et qu'aucune modification des services n'était à prévoir avant 2021.

En février déjà, l'hôpital prévôtois était au centre de tensions quant à d'éventuelles pressions et menaces d'intimidation dénoncées par des membres du personnel ainsi que par des patients, poussant le maire de la ville de Moutier, Marcel Winistoerfer (BE, pdc/cvp) à remettre une lettre à Pierre-Alain Schnegg (BE, svp/udc) – le conseiller d'Etat bernois garant officiel de la régularité du scrutin – pour que cela ne se reproduise pas.<sup>1</sup>

### Wahlen

#### Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN  
DATUM: 18.10.2015  
DIANE PORCELLANA

Elisabeth Baume-Schneider (ps), Michel Probst (plr) et Philippe Receveur (pdc) libéraient leur siège à **l'exécutif jurassien**, alors que Charles Juillard (pdc) et Michel Thentz (ps) espéraient exercer encore leurs fonctions lors de la prochaine législature. Comme colistières et colistiers, le PS a présenté Nathalie Barthoulot et Christophe Berdat. Du côté du PDC, Martial Courtet, Gabriel Willemin, Eric Dobler et Françoise Chaignat-Arnoux ont accompagné la candidature du ministre sortant. Eric Dobler a annoncé sa candidature au dernier moment, une demi-heure avant l'heure butoir. Le PLR a proposé Jacques Gerber pour remplacer son représentant. Le PCSI, l'UDC, les Verts et le CS-POP ont chacun lancé un prétendant dans la course, à savoir David Eray (pcsi), Damien Lachat (udc), Anselme Voirol (verts) et Rémy Meury (cs-pop). Enfin, Pascal Prince, David Herdener, Aloïs Boillat, Yannick Erard et Vincent Della Ducata ont également pris part à l'élection comme membres du mouvement intitulé «Rauraque du Nord». Rassemblés pour défendre la cause de Moutier dans le canton du Jura, ils avaient «auto-boulot-dodo-impôt, plus d'apéros et rococo» comme slogan. Ils souhaitaient que le canton se dote d'une maison de la musique et de bus de nuit jusqu'à six heures du matin.

Différentes stratégies ont été mobilisées afin de récolter des voix et financer les campagnes. Nathalie Barthoulot et Martial Courtet ont lancé un site internet. David Eray a alimenté un blog historique où étaient répertoriées ses interventions et prises de position au parlement cantonal. Il a décidé de se passer de sponsor. Jacques Gerber et Charles Juillard ont notamment communiqué sur Twitter. Le premier prévoyait de déboursier 10'000 francs de sa poche et d'organiser une recherche de fonds pour son

parti. Gabriel Willemin a pu s'appuyer sur une petite association de soutien à son nom. Eric Dobler a déboursé 1'000 francs, alors qu'Anselme Voirol projetait de mettre entre 4'000 et 5'000 francs. Le mouvement Rauraque du Nord, avec quelques milliers de francs à disposition, a profité de la tribune gratuite offerte par les médias aux candidats. Enfin, le CS-POP a attendu après la campagne pour solliciter des dons privés auprès de 200 donatrices et donateurs habituels.

Lors du principal débat, il n'y a pas eu de véritable affrontement. Tout le monde était d'accord pour accueillir la ville de Moutier dans le canton. S'agissant de la composition du gouvernement, Martial Courtet a assuré que son parti ne visait pas de prendre la majorité. Les discussions ont également porté sur les investissements du canton, le développement économique et démographique, la diversification du tissu économique, l'attractivité du canton, le développement des transports et des connexions vers l'extérieur.

Avec une participation de 54.1%, Charles Juillard a recolté 12'325 voix. Il était suivi par Nathalie Barthoulot (10'159 suffrages) qui devançait le ministre sortant Michel Thentz figurant à la sixième place (8'283). Jacques Gerber est arrivé en troisième position (8'714), avant Martial Courtet (8'626). Gabriel Willemin occupait la cinquième place (8'300). David Eray se plaçait en septième position (7'404), suivi par Christophe Berdat (5'117), Françoise Chagnat-Arnoux (4'886), Damien Lachat (4'587), Eric Dobler (4'260), Rémy Meury (3'322), Anselme Voirol (2'660), Pascal Prince (743), David Herdener (623), Aloïs Boillat (601), Yannick Erard (362) et Vincent Della Ducata (340).

Occupant les cinq dernières places du classement, la Rauraque du Nord a renoncé à prendre part au second tour. Les Verts et le CS-POP, abandonnant la course, ont affiché leur soutien aux socialistes. La population jurassienne devait choisir entre Charles Juillard, Nathalie Barthoulot, Jacques Gerber, Martial Courtet, Michel Thentz et David Eray. Michel Thentz sera finalement évincé du gouvernement avec son score de 8'576 voix. Le PCSI David Eray a créé la surprise en arrivant en troisième position (11'736 voix), juste derrière Charles Juillard (12'351) et Nathalie Barthoulot (12'017). Il a bénéficié, indirectement, du soutien de l'UDC, qui prônait la représentation des trois districts à l'exécutif cantonal. Jacques Gerber, totalisant 11'159 voix, a devancé Martial Courtet (10'531 soutiens). Ainsi, le PCSI a récupéré son siège perdu en 2010. Occupé par quatre novices, le gouvernement a glissé un peu plus à droite, comme le nouveau parlement cantonal, avec 2 PDC, 1 PLR, 1 PS et 1 PCSI.<sup>2</sup>

WAHLEN  
DATUM: 08.11.2020  
DIANE PORCELLANA

En mars 2020 lors de l'élection complémentaire, la socialiste Rosalie Beuret Siess privait le PDC de son second siège à l'**exécutif jurassien**. Pour le reconquérir à l'**élection générale** à l'automne, le parti a présenté Stéphane Babey aux côtés du ministre sortant Martial Courtet. Les autres conseillers d'Etat – David Eray (pcsi) et Jacques Gerber (plr) – ont fait cavaliers seuls. Le PS a présenté Nathalie Barthoulot et Rosalie Beuret Siess. D'autres partis convoitaient l'un des cinq sièges au gouvernement cantonal: l'UDC avec Brigitte Favre et Didier Spies, les Verts avec Céline Robert-Charrue Linder et Vincent Schmitt, les Vert'libéraux avec Emilie Moreau et Alain Beuret, le CS-POP et Gauche en mouvement avec Francisco Pires. Sur les 13 candidat.e.s, quatre provenaient du district de Porrentruy, quatre des Franches-Montagnes et cinq du district de Delémont. En pleine crise sanitaire liée au Covid-19, les candidat.e.s ont dû trouver des alternatives aux traditionnelles manifestations pour rencontrer et convaincre l'électorat. Le PS comptait profiter de la mise en évidence par la crise de plusieurs de ses thèmes centraux (assurances sociales, solidarité, etc.) pour assurer ses deux sièges au gouvernement. Tant la récente section cantonale des Vert'libéraux, que les Verts espéraient percer dans le Jura après la vague verte lors des dernières élections fédérales.

Avec une participation de 47.5 pourcent au premier tour, personne n'a atteint la majorité absolue. Martial Courtet est arrivé en tête avec 11'416 voix, suivi par Nathalie Barthoulot (11'401 voix), Rosalie Beuret Siess (11'135), Jacques Gerber (11'008), Stéphane Babey (7'721), David Eray (6'987), Céline Robert-Charrue Linder (3'662), Vincent Schmitt (3'152), Didier Spies (2'898), Brigitte Favre (2'711), Emilie Moreau (2'705), Francisco Pires (2'232) et Alain Beuret (1'977).

Critiqué pour sa gestion de dossiers et devancé par le PDC Stéphane Babey, David Eray a insisté, entre les deux tours, sur l'appartenance régionale pour essayer de sauver son siège – comme le district des Franches-Montagnes risquait de ne plus être représenté au gouvernement. Le PS et les Verts ont mutuellement soutenu leurs candidates pour le second tour – les deux conseillères d'Etat socialistes et la verte Céline Robert-Charrue Linder. Au vu du score de Stéphane Babey au premier tour et du nombre de sièges obtenus au Parlement cantonal, le PDC a maintenu le double ticket; pour le PLR,

Jacques Gerber restait en course. Lors du deuxième tour, c'est l'ensemble du collège sortant qui a été réélu avec une participation de 45.7%. Jacques Gerber a devancé de 10 voix Martial Courtet qui a récolté 12'805 suffrages, viennent-ensuite les socialistes Nathalie Barthoulot (11'851voix) et Rosalie Beuret Siess (11'647). David Eray pourra briguer un mandat supplémentaire avec ses 10'413 suffrages. Le PDC n'a donc pas réussi à récupérer le siège autrefois occupé par Charles Juillard, les 9'584 voix de Stéphane Babey n'ayant pas suffi. Céline Robert-Charrue Linder a, quant à elle, enregistré un score de 6'076 voix.<sup>3</sup>

---

1) LMD, QJ, 18.2.17; SZ, 15.5.17; Bund, QJ, 24.5.17; Bund, 1.6.17; LT, 19.6.17

2) Résultats 1er tour; Résultats 2nd tour; QJ, 5.5.15; QJ, 27.6.15; QJ, 17.8., 26.8., 5.9., 21.9., 22.9., 23.9., 24.9., 25.9.15; QJ, 26.9.15; QJ, 28.9., 29.9.15; QJ, 30.9.15; QJ, 1.10., 12.10.15; Lib, QJ, 19.10.15; QJ, 20.10., 21.10., 29.10.15; LT, 3.11.15; Lib, QJ, 9.11.15; QJ, 10.11.15; LT, 18.11.15

3) QJ, 7.7.20; QJ, 9.9.20; QJ, 11.9.20; QJ, 12.9., 14.9., 15.9.20; QJ, 16.9.20; QJ, 17.9., 18.9., 19.9., 21.9., 22.9., 23.9.20; QJ, 24.9.20; QJ, 28.9., 3.10.20; LT, 12.10.20; LT, Lib, 19.10.20; LT, NZZ, 9.11.20